

2232 – Programme Internationale Pour Les Chercheurs Leaders

L'Objectif de l'Appel à Projets

La Bourse Internationale Pour Les Chercheurs Leaders soutien les chercheurs éminents possédant des réussites scientifiques et/ou technologiques et d'expérience de travail internationale, à venir en Turquie en vue de mener leurs recherches dans des institutions universitaires*, industrielles** ou publiques éminentes afin de contribuer aux projets dans des domaines de recherche qui ont une valeur stratégique pour notre pays.

La Cadre de la Bourse

Le programme est conçu afin d'inclure les aspects suivants de l'aide financière:

- La bourse pour le/la chef de projet,
- Allocation familiale (le cas échéant),
- La bourse de recherche initiale,
- La bourse du projet de recherche,
- La bourse afin d'établir une équipe de recherche (Les frais des bourses pour les 5 étudiants au doctorat qui vont participer dans l'équipe des recherches menées en Turquie),
- Prime incitatif au projet pour les chercheurs/chercheuses,
- Les frais généraux de l'institution d'accueil,
- Assurance maladie pour le/la chef de projet et sa famille,
- Indemnité de déplacement pour le/la chef de projet et sa famille,

La durée de la bourse sera 24 à 36 mois.

Pendant la durée de la bourse, le/la chef du projet peut passer jusqu'à trois mois par année à l'étranger afin de faciliter le transfert des connaissances depuis leurs institutions de recherche précédente vers notre pays. Le/la chef du projet doit notifier l'échéance de séjour à l'étranger à TÜBİTAK au moins une semaine à l'avance. Le projet ne sera pas arrêté pendant le séjour à l'étranger et les paiements de bourses et les aides continueront. Les rapports d'étapes préciseront la justification détaillée de la période de temps passé à l'étranger.

Les paiements de bourse versés au/à la chef du projet et sa famille continueront même si le/la chef du projet commence à travailler dans une institution en tant qu'employé permanent ou contractuel.

La/le chef du projet qui est soutenu doit commencer à ses recherches au plus tard 6 mois après la notification de son soutien par envoyant les documents suivants à TUBITAK.

Si l'établissement d'accueil est une université, la/le chef du projet qui est soutenu doit donner au moins une cours chaque semestre dans l'établissement d'accueil.

Chaque candidat peut réaliser son application seulement pour une institution de recherche.

*Université : Les universités publics ou les universités de fondation. (Au moins 60 % de la quota distribuée aux universités appartiendra aux [universités de recherche](#).)

**Industrie : Les entreprises installées en Turquie.

Les Conditions d'Application

La proposition du projet sera postulée par le chercheur/ la chercheuse qui sont venu(e)/va venir en Turquie afin de mener ses recherches.

Du dernier jour d'application, le chercheur / la chercheuse:

- ne doit pas avoir résidé en Turquie **plus de 12 mois pendant les 3 dernières années**. Les visites de courte durée ne dépassant pas quinze jour au cours d'une année et le service militaire obligatoire sont exclus de cette période.

Le chercheur / la chercheuse doit répondre à une des qualifications suivantes :

- **Jeunes Chercheurs :**

Chercheurs au début de leurs carrières, qui ont obtenu leurs doctorats au cours de 4 dernières années, qui ont travaillé au moins comme le maître de conférences à l'étranger et/ou qui ont l'expérience de recherche postdoctoral

Avoir 4 ans d'expérience de recherche à temps plein après la licence (un maximum de deux années d'un programme d'études supérieures avec une thèse achevée à l'étranger, un maximum de trois années d'un programme d'études de doctorat avec une thèse achevée à l'étranger sera pris en compte dans ce contexte)

- **Chercheurs Expérimentés :**

Chercheurs qui ont travaillé pendant 4 années au moins comme le maître de conférences à l'étranger

Les chercheurs avec au moins 6 ans d'expérience de recherche à temps plein après la licence et « les chefs d'équipe » (un maximum de deux années d'un programme d'études supérieures avec une thèse achevée à l'étranger, un maximum de trois années d'un programme d'études de doctorat avec une thèse achevée à l'étranger sera pris en compte dans ce contexte)

Les jeunes chercheurs et les chercheurs expérimentés qui remplissent la condition de travail doivent remplir une des conditions suivantes :

Pour les Jeunes Chercheurs :

- L'université à l'étranger où les jeunes chercheurs, qui vont appliquer au programme d'un université, ont travaillé comme le maître de conférences et/ou ont mené ses recherches postdoctoraux avant de venir en Turquie,

- doit figurer, trois ans avant de la date d'application, dans la liste des 100 Meilleures Universités selon le classement QS (Quacquarelli Symonds) ou THE (Times Higher Education) qui est fait sur le base de domaine, ou
- Les jeunes chercheurs qui vont appliquer au programme d'un université, doit figurer, remontant à trois ans de la date d'application, dans « La Liste des Chercheurs Hautement Cites » publiée par Thomson Reuters, ou
 - L'établissement/organisation où les jeunes chercheurs, qui vont appliquer au programme du secteur privé, ont mené ses recherches avant de venir en Turquie, doit figurer remontant à trois ans avant la date d'application dans la liste de « 2500 Entreprises qui Font les Dépenses de R&D les Plus Elevées » selon le Tableau de Bord des Investissements dans la R & D Industrielle publié par le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne, ou
 - L'institut de recherche public où les jeunes chercheurs, qui vont appliquer au programme d'un institut de recherche public, ont mené ses recherches avant de venir en Turquie, doit figurer dans la liste de 250 Meilleures Institutions selon le classement de (Scimago Institutions Rankings-Government) remontant à trois ans avant la date d'application.

Pour les Chercheurs Expérimentés :

- Les chercheurs expérimentés qui vont appliquer au programme d'un université, doit figurer remontant à trois ans avant de la date d'application dans « La Liste des Chercheurs Hautement Cites » publiée par Thomson Reuters, ou
- L'université à l'étranger où les chercheurs expérimentés, qui vont appliquer au programme d'un université, ont mené ses recherches avant de venir en Turquie, doit figurer, remontant à trois ans avant de la date d'application, dans la liste des 100 Meilleures Universités selon le classement QS (Quacquarelli Symonds) ou THE (Times Higher Education) qui est fait sur le base de domaine, ou
- L'établissement/organisation où les chercheurs expérimentés, qui vont appliquer au programme du secteur privé, ont mené ses recherches avant de venir en Turquie, doit figurer remontant à trois ans avant de la date d'application dans la liste de « 2500 Entreprises qui Font les Dépenses de R&D les Plus Elevées » selon le Tableau de Bord des Investissements dans la R & D Industrielle publié par le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne, ou
- L'institut de recherche public où les chercheurs expérimentés, qui vont appliquer au programme d'un institut de recherche public, ont mené ses recherches avant de venir en Turquie, doit figurer remontant à trois ans avant de la date d'application dans la liste de 250 Meilleures Institutions selon le classement Scimago (Scimago Institutions Rankings-Government).

La proposition est soumise basée sur le diplôme scolaire le plus récent. La proposition sera renvoyée sans évaluation s'il est déterminé que le diplôme scolaire le plus récent n'a pas été déclaré. Si cette condition est déterminée lors de la phase de soutien, les dispositions relatives à l'annulation de la bourse et des aides seront appliquées.

Dossier de Candidature

- Formulaire de proposition de projet
- La lettre de motivation préparée par le/la chef du projet appliquant au programme et qui inclut son but de venir en Turquie, le projet/plan de recherche que le chercheur/la chercheuse va réaliser quand il/elle vient et son plan de carrière après le programme
- Les documents de résidence à l'étranger pour les chercheuses résidentes à l'étranger lors de la candidature (ex. attestation fiscale, contrat de location ou facture d'électricité mensuelle)
- Pour les chercheurs qui sont les citoyens de la République de Turquie, le document d'enregistrement d'entrée et de sortie de la Turquie reçu du portail « e-gouvernement » remontant à 3 ans à compter de la date limite d'application
- L'original ou une copie certifiée du diplôme ou du certificat de fin d'études pour le dernier diplôme scolaire (si le diplôme est dans une langue autre que le turc ou l'anglais, une traduction anglaise certifiée doit être envoyée)
- Un document montrant que les chercheurs sans doctorat ont d'expérience de recherche à temps plein à l'étranger (ex. un certificat de travail pris du département des ressources humaines indiquant le poste, les heures par semaine et la durée du travail)
- Une déclaration d'engagement à respecter les règles éthiques et à obtenir les autorisations légales, si nécessaire.
- Une lettre d'invitation signée par le recteur ou le vice-recteur si l'établissement d'accueil est une université, par le directeur du centre si l'établissement est une infrastructure de recherche accréditée dans le cadre de la loi n. 6550, par le représentant autorisé de l'établissement si l'établissement d'accueil est du secteur privé ou une autre institution publique.
- Curriculum Vitae (car le CV sera pris du system d'ARBİS, le postulant / la postulante doit mettre à jour son CV enregistré en ARBİS)

L'évaluation est effectuée uniquement avec les documents de l'application téléchargés au système d'application. Donc, le document relatif à chaque prérequis doit être téléchargé au système avec un contenu explicite et conforme à ce qui a été demandé.

Méthode d'Application

Les candidatures seront faites en ligne via e-bideb.tubitak.gov.tr entre les dates indiquées dans l'annonce de l'appel.

Les documents téléchargés au système d'application doivent être en turc ou en anglais. Les documents préparés dans d'autres langues doivent avoir une traduction certifiée en turc ou en anglais, téléchargés au système.

Il suffit seulement de télécharger les documents au système, il ne faut pas envoyer les documents imprimés à BİDEB.

Calendrier de l'Appel (Période d'Application, Dates de Commencement et Fermeture)

| Période d'Application | Date de Commencement | Date de Fermeture |
|-----------------------|----------------------|-------------------|
| 2018 | 15/12/2018 | 15/02/2019 |

2232 – Limites d'Aide de la Programme Internationale Pour Les Chercheurs Leaders

| Une Foix (TL) | |
|--|--|
| Paieinent de Recherche Initiale | Jeune Chercheur: 500.000 Chercheur Expérimenté: 1.000.000 |
| La Bourse de Recherche (prime incitatif au projet et les frais généraux non-inclus) | 720.000 |
| Indemnité de déplacement pour le/la chef de projet, son époux / sa épouse et ses enfants | Frais de Billets de Voyage (pour l'entrée) |

| Mensuelle (TL) | |
|---|--|
| La Bourse Pour le/la Chef du Projet | Jeune Chercheur: 20.000 Chercheur Expérimenté: 24.000 |
| Allocation Familiale Pour la Famille du/de la Chef du Projet | 2.250 |
| La Bourse Afin d'Établir l'Équipe de Recherche (les frais des bourses pour les 5 étudiants au doctorat qui vont participer dans l'équipe) | 4.500 / par étudiant |
| les Frais Généreux de l'Institution d'Accueil | 3.750 |
| Prime Incitatif Pour Les Chercheurs/Chercheuses de l'Équipe | 750 |
| Assurance maladie pour le/la chef de projet et sa famille | 100 / par personne |

[Cliquez](#) pour le texte plein de l'appel. (Il y a seulement les textes en Turc et en Anglais).

[Cliquez](#) pour appliquer.